

LE COMMERCE CANADO-AMÉRICAIN : UNE TRADITION D'ACCÈS PRIVILÉGIÉ

« Chez 3M, la fabrication est intégrée depuis 1972, et nous nous dirigeons vers des mandats de fabrication pour l'Amérique du Nord, ce qui correspond à notre vision. L'accord de libre-échange a facilité ce processus. »

Tony Marranca
Directeur exécutif, Logistique
3M Canada Inc.

La coopération économique entre le Canada et les États-Unis ne date pas d'hier, à preuve le Pacte de l'auto qui a été signé en 1965. Aux termes de cet accord, les fabricants d'automobiles américains ont eu recours à des usines canadiennes rentables pour approvisionner le marché nord-américain. Résultat : le Canada a été un exportateur net d'automobiles. Les usines d'automobiles du Canada fabriquent 18 % de tous les véhicules produits en Amérique du Nord.

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

L'Accord de libre-échange (ALÉ) entre le Canada et les États-Unis, entré en vigueur le 1^{er} janvier 1989, est un exemple plus récent de coopération entre les deux pays. Tous les produits fabriqués au Canada sont compris dans l'ALÉ, s'ils satisfont aux exigences en matière de contenu nord-américain. La plupart des produits exportés par le Canada entrent maintenant en franchise aux États-Unis. Les droits de douane applicables aux autres produits exportés seront éliminés progressivement d'ici

le 31 décembre 1998. En fait, l'élimination progressive des droits de douane se fait plus rapidement que prévu par l'ALÉ, à la demande des dirigeants d'entreprise canadiens et américains.

L'ALÉ a eu un effet spectaculaire sur les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis. Les exportations se sont accrues de près de 38 % entre 1989 et 1993, passant de 105,5 milliards à 145,3 milliards de dollars. Cet accroissement s'est produit malgré le niveau relativement élevé du taux de change du dollar canadien, et en dépit de la récession en Amérique du Nord. Au cours de la même période, les importations en provenance des États-Unis ont augmenté, passant de 93,5 milliards à 123,5 milliards de dollars.

Au nombre des secteurs particuliers qui ont connu des hausses, on compte notamment ceux de l'équipement de bureau, du matériel de télécommunications et du matériel de précision, dont les exportations se sont accrues de 71 %, celui des produits chimiques, qui, à ce chapitre, a enregistré une hausse de 49 %, et celui des matières textiles, où les exportations ont augmenté de 163 %.